



**SPIP 71**

## Agents de milieu ouvert :

# En première ligne mais laissés sans protection !

Chalon-sur-Saône, le 07 mars 2025

Les personnels exerçant en milieu ouvert sont de plus en plus confrontés à des situations de violence préoccupantes. Ces actes ne sont plus des faits isolés mais deviennent un risque quotidien pour les personnels.

Comme par exemple le 28 février 2025 au SPIP de Chalon-sur-Saône. Un individu suivi, connu pour de multiples faits de violences, en autres sur personnes chargées de mission de service public, se présente, il s'énerve très vite sur la collègue à l'accueil, qui voit que l'individu n'est pas dans un état normal. Les cris de ce suivi interpellent un collègue CPIP se trouvant du côté administratif, qui vient de suite en renfort auprès de la collègue. L'individu reste dans le sas et refuse de sortir. Pour rappel, le sas est ici un espace entre deux simples portes vitrées, et dysfonctionne régulièrement.

Le PPSMJ n'appréciant pas que l'agent lui demande de se calmer, se met à l'insulter copieusement et le menacer ! Il faudra beaucoup de patience aux collègues présents pour faire retomber la colère de l'individu qui finira par accepter de partir sans être reçu.

Plus tôt dans la journée, cet individu ayant une mesure de BAR (bracelet anti-rapprochement) avait déjà monopolisé la ligne téléphonique du prestataire de longues minutes, en profitant au passage pour insulter et menacer le Juge d'application des peines.

Le bureau local félicite les personnels pour la gestion de cet incident, notamment l'apprentie qui a eu le réflexe de ne pas lui ouvrir la seconde porte du sas !

### **Encore une fois, en milieu ouvert, la sécurité des agents ne tient qu'à leur bon sens !!**

Le plan national de lutte contre les violences (PNLV), censé protéger les agents pénitentiaires, ne répond pas aux réalités spécifiques des SPIP milieu ouvert, des lieux de permanence et du domicile des suivis.

Il faut l'adapter et l'élargir pour inclure des mesures concrètes de sécurité physique en milieu ouvert, avec des sas opérationnels pour les deux antennes du département, à minima !

Nous ne devons pas être les oubliés de la politique du Ministère.

### **Nous ne tolérons plus que la sécurité et la santé des agents soient sacrifiées !**

Un Retex est organisé par la direction du SPIP, la secrétaire locale y assistera. La sécurité des agents n'est pas négociable et il est grand temps que notre administration prenne ses responsabilités. La population suivie est de plus en plus violente :

### **Faut-il, encore, attendre des agressions physiques pour être entendus sur les violences subies ?**

**Pour le bureau local UFAP UNSa Justice du SPIP 71,  
Françoise Gueugneau**